

L'évaluation d'impact visant à améliorer le développement (EIAD) : repenser, remanier et réformer

Mars 2009

L'évaluation d'impact est l'un des nombreux facteurs pouvant améliorer plusieurs aspects du développement, notamment l'efficacité, l'autonomisation, l'équité, l'atténuation de la pauvreté, l'efficience, la légitimité et la durabilité. Par contre, lorsqu'elle est mal exécutée, l'évaluation d'impact peut entraîner le gaspillage de précieuses ressources, conforter les inégalités, favoriser l'adoption de pratiques inadéquates et nuire à l'utilisation de bonnes pratiques. Au XXI^e siècle, des systèmes, stratégies et politiques de portée mondiale ont de plus en plus de répercussions sur le développement. L'évaluation d'impact doit tenir compte de ces réalités.

Le présent document comporte trois parties. En premier lieu, il explique qu'il y a lieu de **repenser** l'évaluation d'impact en prêtant une attention toute particulière à la nature du développement et à la façon dont les processus d'évaluation et les constatations qui en émanent peuvent et doivent contribuer à un meilleur développement. Ensuite, il montre qu'il faut **remanier** l'évaluation d'impact visant à améliorer le développement (EIAD) à l'aide de diverses méthodes et stratégies qui permettront de l'exécuter de manière rigoureuse et d'en appuyer l'utilisation. Enfin, il précise les étapes essentielles pour **réformer** en profondeur le contexte dans lequel se déroule l'EIAD. Pour que l'EIAD puisse évoluer dans cette direction, il faudra instaurer une collaboration à l'échelle internationale entre ceux qui commandent les EIAD et les praticiens chargés de les exécuter.

Repenser l'évaluation d'impact

1. L'évaluation d'impact peut et doit contribuer à un meilleur développement

Améliorer la qualité de l'information a son importance, mais cela ne suffit pas pour que l'évaluation d'impact apporte une contribution notable. L'évaluation de l'impact du développement doit être exécutée expressément pour le développement.

CHANGER
LES CHOSES

- **Répondre aux besoins des utilisateurs de l'évaluation d'impact** – Il faut faire participer les utilisateurs visés au processus d'évaluation pour s'assurer que celui-ci répond à leurs besoins. Les utilisateurs potentiels de l'EIAD ne se limitent pas aux bailleurs de fonds et aux gouvernements.
- **Gérer l'impact de l'exécution de l'évaluation d'impact** – L'exécution de l'évaluation peut avoir des effets positifs et négatifs, qu'il faut gérer activement.
- **Évaluer la contribution de l'évaluation d'impact à l'amélioration du développement** – Respecter les normes d'évaluation de sorte que la qualité tienne compte autant de la valeur technique que de l'utilité.

2. L'évaluation d'impact peut et doit être adaptée à la nature du développement

Au XXI^e siècle, les initiatives de développement sont souvent interdépendantes, compliquées et complexes.

LA FIN PLUS QUE
LE MOYEN

- **Faire correspondre les méthodes aux besoins** – L'analyse des problèmes, les objectifs et les initiatives de développement ne doivent pas être adaptés de manière à correspondre aux méthodes d'évaluation les plus courantes. La fin (le développement) doit déterminer le moyen (l'évaluation d'impact).
- **Faire participer tout l'éventail des parties prenantes au processus de développement**, y compris les gouvernements et les organismes bailleurs de fonds, de même que les acteurs de plus en plus importants que sont les anciens (dans les sociétés traditionnelles), les organismes de la société civile, les entreprises du secteur privé, les membres des partenariats et les réseaux. Toutes ces parties prenantes doivent s'entendre sur ce que l'on veut dire par « développement » et par « meilleur développement ».
- **Faire des citoyens les principaux intéressés** – Ils sont les principaux partenaires du processus de développement et sont parmi les utilisateurs des constatations des évaluations; ce sont eux qui demandent aux gouvernements et aux organismes de rendre des comptes et eux qui sont en mesure de fournir des données probantes quant aux résultats.
- **Intégrer une analyse de la dynamique mondiale** – L'évaluation d'impact doit prendre acte du fait que les systèmes, stratégies et politiques de portée mondiale exercent une influence considérable sur les orientations du développement au XXI^e siècle.

Remanier l'évaluation d'impact

3. L'évaluation d'impact peut et doit s'inscrire dans des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage vigoureux

Les évaluations d'impact doivent s'inscrire dans des systèmes transparents et efficaces de planification des impacts, d'évaluation et d'apprentissage qui incluent toutes les parties prenantes concernées, y compris les principaux intéressés.

BOUCLER LA
BOUCLE

- **Intégrer l'évaluation d'impact à des systèmes de suivi et d'évaluation vigoureux**, afin de créer des synergies entre l'adaptation et les améliorations en temps réel, d'une part, et l'évaluation à long terme des résultats, d'autre part.
- **Prévoir un soutien efficace pour l'adoption et l'application des connaissances**, au moyen de la production de rapports plus appropriés et d'un soutien dynamique apporté aux utilisateurs de l'évaluation d'impact de façon à adapter les connaissances à des contextes et des moments différents.

4. L'évaluation d'impact peut et doit brosser un tableau d'ensemble

L'évaluation doit produire des appréciations équilibrées.

- Inclure les impacts prévus et fortuits, positifs et négatifs.
- Évaluer les moyens de subsistance, les droits, l'équité, l'égalité des sexes, la justice et la durabilité, ainsi que le revenu et la santé.
- Évaluer la répartition des avantages et des coûts des initiatives – Outre les impacts obtenus dans l'ensemble, l'évaluation doit rendre compte des impacts observés chez les plus défavorisés et dans divers groupes.
- Traiter de la légitimité, de l'efficacité et de la durabilité ainsi que de l'efficacité.
- Évaluer sans s'en tenir à l'activité en cause – Il faut savoir comment les systèmes, stratégies et politiques de portée mondiale influent sur les actions locales, et vice-versa.

ÉVITER D'AVOIR
UNE VISION
ÉTRANGÉE

5. L'évaluation d'impact peut et doit expliquer comment et pourquoi les impacts se produisent

L'évaluation d'impact doit appuyer l'application des connaissances et par conséquent établir ce qui fonctionne, dans quelles conditions, comment et pourquoi, puis comment on peut parvenir au succès dans d'autres contextes.

- Formuler une théorie du changement explicite – Une évaluation d'impact rigoureuse doit être fondée sur des théories du changement et doit les étoffer.
- Examiner les mécanismes causaux et les contextes dans lesquels ils agissent
– La collecte et l'analyse des données doivent servir à examiner comment le contexte favorise ou entrave les mécanismes causaux produisant les impacts.

COMPRENDRE
COMMENT ET POUR
QUI

6. L'évaluation d'impact peut et doit tirer parti de l'évolution des méthodologies en sciences naturelles et en sciences sociales

Les efforts visant à améliorer la rigueur et l'utilité de l'évaluation d'impact sont gênés par des conceptions de la science qui sont inexactes et dépassées.

- Exécuter l'évaluation d'impact avec rigueur, selon les normes scientifiques les plus élevées, en faisant appel à un vaste éventail d'approches et de méthodes mixtes et d'outils selon ce qui convient à chaque évaluation – il faut tenir compte des innovations méthodologiques (y compris des améliorations spectaculaires apportées aux méthodes d'analyse causale en sciences naturelles et en sciences sociales) ainsi que des éclairages inédits provenant de la collaboration transdisciplinaire, pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

ÊTRE PLUS
SCIENTIFIQUE

Réformer l'évaluation d'impact

7. Repenser et remanier l'évaluation d'impact nécessite une réforme en profondeur

Le présent document est un appel à ceux qui veulent rendre l'évaluation d'impact pertinente, crédible et utile pour un meilleur développement. Nous invitons tous ceux qui entendent laisser leur marque, qui veulent faire bouger les choses, à s'associer à cette entreprise.

CHANGER
LE SYSTÈME

Les changements qui surviennent au XXI^e siècle exigent de ceux qui régissent, commandent et gèrent les évaluations d'impact qu'ils adoptent une définition plus large du développement. Pour y arriver, ils doivent à tout le moins

1. remédier aux asymétries et aux iniquités actuelles de l'évaluation Nord-Sud,
2. consolider la structure et les normes d'évaluation dans les réseaux et chez les acteurs clés,
3. accorder des ressources à l'évaluation d'impact pour en faire l'un des éléments d'un système de suivi et d'évaluation vigoureux,
4. adopter un éventail plus vaste de techniques de production de rapports à l'intention d'utilisateurs variés des évaluations d'impact.

Les praticiens de l'évaluation d'impact doivent à tout le moins

1. élaborer et adapter des approches et des méthodes mixtes rigoureuses pour l'évaluation d'impact,
2. évaluer les systèmes, stratégies et politiques de portée mondiale qui influent sur le développement,
3. constituer un réseau diversifié et ouvert à tous dans le but de mettre en commun les constatations et les enseignements tirés au sujet de l'évaluation d'impact,
4. accroître la capacité d'évaluation de tous les praticiens du développement, y compris des fournisseurs et des utilisateurs de l'évaluation d'impact.

Souvenons-nous que nous avons de la chance de travailler dans ce domaine, car les processus et les constatations de nos évaluations peuvent améliorer les conditions de vie de nombre de personnes. Il ne faut pas les prendre à la légère ni en faire l'objet de querelles inutiles. Il y a encore beaucoup à faire, alors, au travail.